LA GAZETTE MUNICIPALE

Bulletin d'information



octobre 2014

Mairie

Place de la Mairie 25360 NANCRAY

Tel: 03.81.55.21.66 Fax: 03.81.60.10.56

contact@mairie-nancray25.fr

L'édito du Maire

L'espace du Vaizot

Ce dossier semble enfin toucher à sa fin. Cela fait maintenant presque 2 ans et demi que son agrandissement et sa rénovation ont débuté et après bien des péripéties et de nombreuses réunions avec les entreprises, les travaux sont terminés et l'Espace du Vaizot semble satisfaire ses utilisateurs. En premier lieu, les Francas qui assurent le périscolaire, le club de judo et toutes les personnes qui participent aux activités proposées par la dynamique (gym, danse, bientôt badminton,)

Seul point décevant : la sous-utilisation de la grande salle. Les quelques manifestations qui s'y sont déroulées ont mis en évidence son manque d'équipement. C'est pourquoi nous avons décidé de faire de nouveaux investissements pour améliorer son utilisation : installation d'un bar, d'une scène, achat de chaises supplémentaires, réaménagement de la cuisine,....Bien sûr tout cela aura un coût qu'il va falloir étaler dans le temps pour ne pas alourdir une dette déjà importante. Notre responsable des finances Jean Pierre Bour va y veiller.

Les personnes désirant louer la grande salle devront en faire la demande au secrétariat de Mairie environ 2 mois à l'avance. Le suivi des réservations sera assuré par Mme Nathalie Lantenois qui gère déjà l'ensemble des salles de notre commune.

Les tarifs de location ont légèrement augmenté en raison des coûts d'exploitation : chauffage, électricité, eau, entretien.... mais restent au niveau, voire au-dessous des prix pratiqués sur le secteur.

J'ai bon espoir que l'Espace du Vaizot contribue au rayonnement de notre village au cœur du plateau

Cordialement

Frédéric Salvi

Les échos du conseil municipal

Mise à disposition du presbytère :

Comme aucun bail n'a jamais été signé entre l'Association Diocésaine et la mairie, il est proposé de remédier à cet état de fait. Le montant annuel de mise à disposition est fixé à 200 € et la participation forfaitaire annuelle aux charges de chauffage est fixée à 800 €.

Pour : unanimité du conseil.

Éclairage public :

Projet : Coupure de l'éclairage public la nuit sur la commune

Pourquoi ce projet?

- -Economies financières pour la commune et les usagers
- -Anticiper la législation suite à la rupture prochaine des subventions de l'état
- -Écologie

Le conseil municipal s'engage à réaliser et financer l'installation d'horloges astronomiques, permettant l'extinction et l'allumage à distance depuis Dijon, pour un montant de 2304 € HT soit 2764.80 € TTC sur l'ensemble du village ;
Se prononce sur le plan de financement suivant : Fonds libres 1 252 € Subvention du SYDED 1 052 €
14 voix pour.

Modification des tarifs de la salle de convivialité René TATU :

Période d'été : 80 € + 30 € de charges. Période d'hiver : 80 € + 60 € de charges.

La période d'été s'étale du 1er mai au 14 octobre et celle d'hiver du 15 octobre au 30 avril.

Il est proposé de rajouter dans le contrat de location : Exonération pour les associations de Nancray qui organisant des manifestations gratuites, pour les demandes à but non lucratif hors de ce cadre, la réponse est laissée à l'appréciation du Maire qui en informera le conseil municipal.

12 voix pour, 2 abstentions.

Modification des tarifs de la salle de l'Espace du Vaizot :

Week-end avec cuisine:

Période d'été : 470 € + 160 € de charges. Période d'hiver : 470 € + 300 € de charges.

Week-end sans cuisine:

Période d'été : 350 € + 160 € de charges. Période d'hiver : 350 € + 300 € de charges.

Une seule journée avec cuisine :

Période d'été : 370 € + 80 € de charges. Période d'hiver : 370 € + 150 € de charges.

Une seule journée sans cuisine :

Période d'été : 250 € + 80 € de charges. Période d'hiver : 250 € + 150 € de charges.

La période d'été s'étale du 1er mai au 14 octobre et celle d'hiver du 15 octobre au 30 avril.

Il est proposé de rajouter dans le contrat de location : Exonération pour les associations de Nancray qui organisent des manifestations gratuites, pour les demandes à but non lucratif hors de ce cadre, la réponse est laissée à l'appréciation du Maire qui en informera le conseil municipal.

12 voix pour, 2 abstentions.

Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires proposé par le Centre de Gestion de la Fonction publique Territoriale du Doubs :

14 voix pour.

Avis sur la demande d'autorisation d'exploiter des installations comportant une chaudière fonctionnant au bois / Société Cogénération Biomasse de Novillars (CBN) :

5 voix pour, 9 abstentions.

Rappel de la composition du conseil municipal :

Frédéric **SALVI** (maire) Jean-Pierre **BOUR** (1er adjoint) Annette **GIRARDCLOS** (2ème adjoint) Norbert **ANGUENOT** (3ème adjoint) Nathalie **LANTENOIS** (4ème adjointe) Jean **SANCEY-RICHARD** (conseiller délégué) Sylvie **CATTET**, Vincent **FIETIER**, Valérie **GERENT**, Barbara **KURTZMANN**, Nathalie **LAPAYRE**, Monique **RAMEL**, Cédric **ROBERT**, Daniel **ROLET**, Stéphane **SAUCE**.



La vie associative

> VLN



« Exceptionnelle 10ème Édition »

« 830 Vététistes - 151 Marcheurs - 80 Bénévoles »

Un grand merci à tous et à toutes.

Cette année encore 55 bénévoles, assistés de 25 membres du VLN, ont largement contribué au succès de cette mémorable journée.

Notre « Sapinette » devient un évènement régional incontournable.

Le VLN remercie toutes les personnes du village qui se réunissent, bénévoles et participants, pour contribuer au succès de notre randonnée VTT.

Le Président du VLN Dimitri Morin

✓ JUDO CLUB NANCRAY

Assemblée Générale et reprise des cours :

L'Assemblée Générale de notre club a eu lieu le vendredi 5 septembre à 20h30. Les cours ont repris le mardi 9 septembre 2014.



Judo

Mardi: (séances animées par Pierre-Loup SAUTIERE):

- de 17h00 à 17h45 : cours destiné aux judokas de 4 ans.

- de 17h45 à 18h45 : cours destiné aux judokas de 5 ans.

- de 18h45 à 19h45 : cours destiné aux judokas de 6-7 ans.

Vendredi : (séances animées par Olivier CHAUVIN) :

- de 17h30 à 18h30 : cours destiné aux judokas de 8-9 ans débutants.
- de 18h30 à 20h00 : cours destiné aux judokas de 8-9 ans non débutants et 10-11 ans tous niveaux
- de 20h00 à 21h30 : cours destiné aux judokas de 12 ans à adultes.

Les groupes pourront être modulés en fonction du niveau et du gabarit des judokas.

Jujitsu

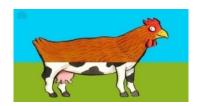
Mardi : (séances animées par Denis LAPOSTOLET) :

- de 19 h 45 à 21 h 15 : cours destiné à toute personne de 12 ans ou plus, débutante ou non.

2 séances d'essai gratuites pour découvrir chacune de ces deux 2 disciplines.

Pour toute information complémentaire ou demande de licence, des permanences seront assurées pendant les heures de cours au dojo durant tout le mois de septembre.

Vous pouvez par ailleurs nous contacter au 03 81 63 06 66 (Stéphane Poujoulat) ou nous retrouver sur : http://www.judoclubnancray.fr/ et https://www.facebook.com/judoclubnancray



Pêle-mêle

✓ INFORMATION A L'INTENTION DES AGENTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES EN RETRAITE

La Caisse Nationale des Retraites des Agents des Collectivités Locales (C.N.R.A.C.L.) procède au renouvellement de son conseil d'administration en décembre 2014. L'élection de ses membres a lieu dans le cadre d'un vote, soit par correspondance, soit par internet sur un site sécurisé.

La Caisse des Dépôts a établi les listes électorales dans le cadre de sa mission d'organisation du scrutin.

Conformément à l'article 10 de l'arrêté du 1er août 2014 définissant les conditions du scrutin, la liste électorale du collège du personnel en retraite et l'instruction de vote ont été affichés aux panneaux d'affichage de la commune. Toute anomalie constatée dans la liste doit être signalée au secrétariat de mairie dans les meilleurs délais, au plus tard le 15 octobre.

√ Éclairage public

Sur une décision unanime du conseil municipal, à partir du 01.01.2015, les éclairages publics seront **éteints de minuit à 5 heures du matin** dans les rues de Nancray. Un système d'horloge astronomique, permettant l'extinction et l'allumage à distance depuis Dijon sera installé.

Les objectifs :

- -Faire des **économies** pour la commune dans un contexte de baisse des dotations d'État. Pour information, la mairie de Gennes qui a opté pour cette solution depuis quelques temps annonce une baisse de 43% de ses consommations.
- Baisser la consommation énergétique, dans un souci écologique.

Précision concernant les inquiétudes face au cambriolage nocturne

Selon des études récentes 80% des cambriolages ont lieu en plein jour, 55% entre 14 et 17H et près de 80 % des forçats du «fric-frac» sévissent en ville. Il semblerait que le fait d'avoir un éclairage public éteint rend plus repérable les malfaiteurs qui ont besoin de lumière pour se déplacer et commettre leurs délits en zone rurale.

Il n'est pas question ici de prétendre lutter contre ce mal, mais simplement informer et expliquer que cette problématique a été prise en compte par le conseil municipal.

Les cas de force majeur

En cas de besoin, par exemple un incendie nocturne, sur un simple appel téléphonique des personnes référentes, l'éclairage sera activé.

✓ Une plante invasive : la renouée du japon



QUE FAIRE SI J'AI DE LA RENOUÉE DU JAPON SUR UN TERRAIN ?

Pourquoi la renouée du Japon pose-t-elle problème?

Parce qu'elle risque d'envahir tout le terrain, puis des terrains limitrophes :

- Sa croissance est très **précoce et très rapide** : elle concurrence la végétation en place et ses rhizomes sécrètent des substances **toxiques** pour les autres plantes.
- Le massif de renouée du Japon peut constituer un mur végétal de plus de 2m de hauteur par ailleurs peu esthétique en hiver.

Parce que sa puissance de dissémination est inouïe :

- Son rhizome a des capacités de résistance énorme : un fragment gros comme une bille peut reconstituer un massif même après 10 ans de latence
- Elle se bouture très facilement à partir de **petits fragments de tige**! Aucune technique d'éradication définitive de la renouée du Japon n'existe!

Les produits chimiques phytosanitaires se sont révélés insuffisants pour la détruire.

Pour limiter la pollution des cours d'eaux, il est vivement **déconseillé** d'utiliser **des produits pesticides** contre la renouée du Japon.

ADAPTER LES PRATIQUES

Ne pas disséminer la plante :

- Proscrire tout gyrobroyage sur les massifs de renouée du Japon (projection alentour).
- Faucher les massifs de renouée du Japon de manière spécifique. Nettoyer le matériel avant de faucher des zones non infectées (attention aux eaux de lavage).
- Eliminer toujours les déchets de renouée du Japon (feuilles, tiges, rhizomes) en sac étanche. Eliminer en ORDURE MENAGERE (incinération).
- Pas de compostage, pas de tas.

Ne jamais réutiliser les terres situées à proximité des massifs de Renouées d'Asie.



Réunion du 01/10/2014

Etaient présents :

Richard **ETIENNE**, Serge **GRASS**, Louis **CACHOT** (Natifs du village)

Jacques **DEGOUT**, Jean **SANCEY-RICHARD**

Des personnes susceptibles d'être présentes, ont peut-être oublié le rendez-vous ou ont été empêchées. Elles auront tout loisir de s'exprimer ultérieurement.

Cette première réunion, nécessairement un peu décousue, s'est résumée, au début, à une prise de contact ainsi qu'à l'évocation de souvenirs d'enfance, école primaire, catéchisme etc.....

Les conditions de vie difficiles de l'après-guerre, le manque de confort évident jusque dans les années soixante ont alimenté les conversations.

Les nombreuses victimes de la guerre de 14 -18 dans notre village et l'inertie de l'entre-deux guerres ont également fait l'objet de discussions.

Les diverses étapes de la modernisation du village ont fait l'objet de nombreuses observations.

Jacques **DEGOUT** a apporté des documents très anciens qui mériteraient d'être traduits car difficilement lisibles et qui, en partie, concernent semble-t-il l'origine des terrains communaux.

Serge **GRASS** disposait de photos d'école, de cartes postales et de divers documents intéressants.

Richard **ETIENNE** a parlé de la libération, de sa présence sur les chars américains et la prise de prisonniers allemands.

Louis **CACHOT** a rapporté également quelques anecdotes sur l'école au début des années cinquante. Lui aussi possède des écrits intéressants sur le passé du village.

Une visite au grenier de la mairie, (une première pour certains) a permis de découvrir également des documents d'archives très anciens tels que le premier cadastre datant de 1819.

Il a été convenu de les trier, de les classer et de les rendre disponibles.

Pour donner une suite positive à cette réunion, il a été décidé que chacun essaierait de collecter le maximum d'éléments auprès des plus anciens du village afin de constituer un dossier complet. Sa mise en forme se fera ensuite au cours de prochaines réunions.

Jean **SANCEY-RICHARD** a précisé que la Gazette Municipale était ouverte à une tribune concernant l'histoire de notre village.

Cette réunion s'est achevée dans une bonne ambiance, par le verre de l'amitié.



✓ Information sur l'Europe



Le 25 mai derniers nous avons voté pour élire nos députés européens.

Outre les différentes informations apportées par notre commune nous allons également faire un point mensuel sur d'autres actualités de cette institution.

> Dans quelles commissions siègent les 9 députés européens de la zone est ?

Commission de la culture et de l'éducation :

Dominique BILDE, Front national

Commission des affaires étrangères, Sous-commission "sécurité et défense" :

Arnaud DANJEAN, UMP

Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures :

Nathalie GRIESBECK, UDI

Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire :

Jean-François JALKH, Front national

Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie :

Edouard MARTIN, apparenté PS

Commission des budgets :

Sophie MONTEL, Front national

Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie :

Nadine MORANO, UMP

Commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs, Commission des affaires constitutionnelles

Florian PHILIPPOT, Front national

Commission de l'emploi et des affaires sociales

Anne SANDER, UMP

> INFO : Les groupes politiques européens

Les députés siègent en <u>groupes politiques</u> ; ils se regroupent non par nationalité mais en fonction de leurs affinités politiques. Il y a actuellement 7 groupes politiques au Parlement européen (le FN ayant échoué à constituer un groupe avec d'autres partis d'extrême droite européens).

Consultez les sites des groupes politiques :

Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-chrétiens)

Groupe de l'Alliance progressiste des Socialistes & Démocrates au Parlement européen

Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe

Groupe des Verts/Alliance libre européenne

Conservateurs et Réformistes européens

Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique

Europe libertés démocratie

Le mois prochain nous détaillerons les différentes institutions de l'union européenne.

Si vous êtes intéressé ou si vous avez des idées de thèmes à développer sur l'Europe n'hésitez pas stephane.sauce@gmail.com

Au cours d'une ou plusieurs séances, venez partager votre expérience avec d'autres personnes qui apportent une aide régulière à un membre de leur famille en situation de handicap ou de perte d'autonomie.

À partir d'un thème, une psychologue vous propose des pistes de réflexion suivies d'un temps d'échanges basé sur un principe de convivialité et de confidentialité.

Se faire aider, c'est aussi aider l'autre

OCTO 2014	Pourquoi devient-color la relation aide	ment de		Un vendredi par mois	Un jeudi par mois jeudi 18	Un mardi par mois mardi 16	Un jeud par mois	jeudi 18
NOVEMB 2014	Comment dynamiser les capacités de mon proc	he?/ vendredi 1	4 vendredi 21	jeudi 13	mardi 4	jeudi 6	jeudi 20	AN 202
DÉCEMBRE 2014	Et maintenant quelles sont mes priorités ?	vendredi 12	vendredi 19	jeudi 11	mardi 9	jeudi 11	jeudi 18	SAID
JANVIER 2015	Souffrance physique et psychique de mon proche.	vendredi 9	vendredi 16	jeudi 8	mardi 6	jeudi 8	jeudi 15	S DES
FÉVRIER 2015	Et vous Comment allez-vous	? vendredi 20	vendredi 13	jeudi 5	mardi 3	jeudi 5	jeudi 12	000 KE 22
MARS 2015	Poursuivre son rôle d'aidant en institution.	vendredi 27	vendredi 20	jeudi 12	mardi 17	jeudi 12	jeudi 19	DEZ-Y
AVRIL 2015	Aidant : Et après ?	vendredi 24	vendredi 24	jeudi 16	mardi 14	jeudi 9	jeudi 16	SEPT
	Que devient le cou dans la relation d'		di 22 vendrec	ii 29 jeud	i 21 mare	i 12 jeudi	i 21 jeudi	28
	JUIN S'occuper de	soi : non coupable ?	vendredi 19	endredi 26	jeudi 18	mardi 16	jeudi 18	jeudi 25
	Un soutien financier régi	onal Pour		rtenariat		Y Néolia		

Lieux

Arc-lès-Gray

Mairie - Salle Rose Place Sentupéry Un vendredi par mois de 14h30 à 16h

Besançon Saint-Claude

Espace Auguste Ponsot Foyer-Logement Huot 11 rue Jean Wyrsch Un vendredi par mois de 14h30 à 16h

Besançon Velotte

Maison de Velotte 37 chemin des Journaux Un jeudi par mois de 14h30 à 16h

Noidans-lès-Vesoul

Maison Commune Villa' Génération 9 rue Danielle Mitterrand Un mardi par mois de 14h30 à 16h

Ornans

Maison des Services 1 rue Saint-Laurent Un jeudi par mois de 14h30 à 16h

Pontarlier

Maison de Quartier des Pareuses 15 rue des Pareuses Un jeudi par mois de 14h30 à 16h

Informations pratiques

Pour tout renseignement sur le Rendez-vous des Aidants, contactez Marie-Pierre Julien-Clairet au 03 81 41 67 34

Entrée libre et gratuite. Sans inscription et sans engagement, possibilité d'assister à la/aux séance(s) de son choix. Consommation offerte.

L'Aide aux Aidants, tout un programme...

Eliad développe un programme à l'intention des aidants familiaux pour les reconnaître et les soutenir dans leur rôle auprès de leurs proches malades, en situation de dépendance ou de handicap.

Animées par une équipe pluridisciplinaire et complémentaire, les actions proposées sont variées (rencontres thématiques, accompagnements individuels, ateliers d'informations et d'échanges conférences, spectacles...) afin de s'adapter aux besoins et attentes des aidants non professionnels.

Plus d'informations sur www.eliad-fc.fr



À Besançon 41 rue Thomas Edison CS 92146 25052 Besançon CEDEX Tél. 03 81 41 96 96

39 rue Gérôme CS 50166 70003 Vesoul CEDEX Tél 03 84 75 97 50

Dans le Doubs

Besançon (St-Claude) Besançon (Velotte) Ornans Pontarlier

En Haute-Saône Arc-lès-Gray Noidans-lès-Vesoul

Rendez-vous des Aidants

Vous accompagnez un parent âgé, un proche malade ou handicapé ?

Vous êtes un aidant familial...

Nous vous aidons à aider

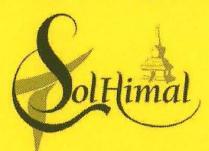


PROGRAMME sept 2014 - juin 2015

Ensemble pour le lien, l'innovation et l'accompagnement à domicile



EXPOSITION SOLIDAIRE



Vente d'artisanat Himalayen Au profit des populations de l'Himalaya

BESANÇON du 11 au 16 novembre 2014

Salle Proudhon Granvelle

Fntrée libre 10h-19h

Exposition photos Voyage solidaire NEPAL 2014

Calligraphie de votre prénom en tibétain par Tashi Gentsen Les 11, 15 & 16 novembre

Solhimal - Aide au Tibet et aux Peuples de l'Himalaya

7 cour Fernand Jaenger - 67200 STRASBOURG - ≥ 03 88 27 33 00

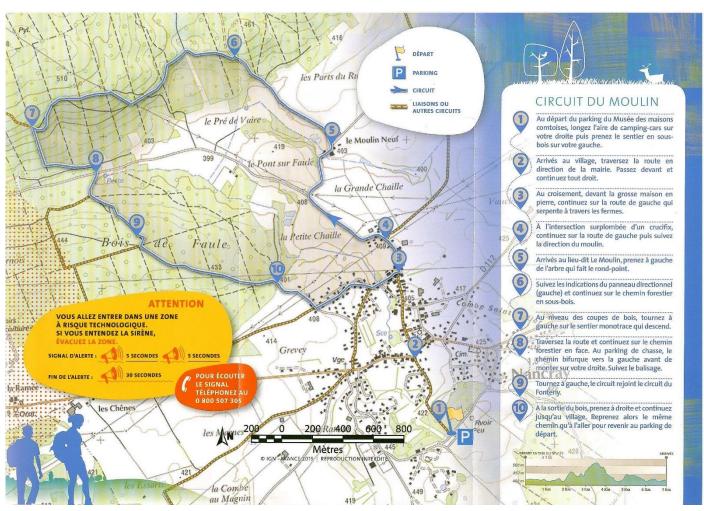
E- mail: projets@solhimal.org - http://www.solhimal.org

Contact local: Dominique BORIE - 03 81 53 34 39 - solhimal.besancon@laposte.net

Nous remercions la Ville de Besancon pour son aimable soutien

✓ Suggestion de promenade à NANCRAY







Les prochains rendez-vous



Le 11 octobre

Opération brioche

La vente de brioches au profit de l'ADAPEI aura lieu la semaine 41 et principalement le samedi 11.10.2014

**

Le 11 octobre

Comice agricole le samedi 11.10.2014 à OSSE

Le 18 octobre

Concert Chorale à l'église Naisey-les-granges au profit de l'association ELLA avec la chorale « Andernach » de Naisey et le chœur d'hommes « Les marchands de Bonheur » d'Ornans.

Le 13 novembre

La bibliothèque de Nancray vous propose une « Dégustation musicale »
Animée par Jérôme THEBAULT de l'Orchestre Victor Hugo de Besançon
Le jeudi 13 novembre 2014 à 20 h 00 salle René Tatu

Tout public - Entrée gratuite

